

Fiche de poste un agent de restauration et d'entretien des locaux

Lieux et horaires d'exercice du poste

Groupe Scolaire

Horaires

- 11h25- 13h30 cantine accueil périscolaire
- 16h30-18h30 : ménage maternelle et sanitaire
- 18h30-19h30 : ménage primaire (Jeudi et Vendredi)

Jours travaillés Lundi, Mardi Jeudi et Vendredi en semaine période scolaire, hors période scolaire horaires adaptées.

Vacances scolaires : entretien des classes et du mobilier, nettoyage des jouets

Locaux communaux

Horaires

4h par semaine en Mairie à raison de 2 fois 2 h

Ponctuellement entretien de locaux annexes (Maison des sports, salle Albamiel, Services Techniques ...)

Missions

Missions principales :

- participer au bon fonctionnement de la restauration scolaire en assurant le service des repas
- entretien des locaux communaux.

Activités

- passage aux toilettes avant le repas et lavage des mains
- veiller au bon déroulement des repas : distribution et servir les repas, accompagner les enfants pendant le repas
- être vigilant aux régimes alimentaires spécifiques de certains enfants
- assurer la garderie périscolaire une fois le repas terminé
- nettoyer les locaux : contrôle de l'état de propreté des locaux, nettoyage du mobilier, des sols, des surfaces vitrées, des sanitaires.

Qualités requises

- avoir l'esprit d'équipe
- avoir un bon relationnel, savoir adapter son langage
- être autonome au quotidien dans l'organisation du travail, savoir se référer à l'autorité
- être polyvalent, organisé, rigoureux

Compétences

- maîtriser les techniques de nettoyage, les règles d'hygiène et de sécurité
- savoir encadrer un groupe d'enfants



- connaissance des modes de conservation et des règles de stockage des produits alimentaires
- connaissance des précautions d'emploi et de stockage des différents produits de nettoyage
- rigueur et discrétion
- respect de la hiérarchie